

CONF/PRES/SPEECH(2017)01

Présentation des résultats de la <u>session de janvier 2017</u> et informations sur les activités à venir au <u>Groupe de Rapporteurs sur la Démocratie</u> (GR-DEM)

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Délégués des Ministres,

Je suis heureuse de pouvoir partager avec vous les résultats de la session d'hiver de la Conférence des OING, qui a eu lieu du 23 au 27 janvier derniers.

Tout d'abord, je remercie toutes les représentations permanentes qui ont assisté au débat thématique organisé par la Conférence des OING le 27 Janvier. Ce débat a mis en discussion le progrès et les menaces que la société d'information et le développement technologique amènent dans le domaine de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit, aussi bien pour les ONG que pour les autorités publiques. Merci à vous, Madame la Présidente, de vous rendre disponible et d'avoir ouvert ce débat avec moi. La diversité des acteurs invités a permis d'avoir un débat substantiel de haut niveau, qui a souligné la nécessité d'initier la courbe vertueuse qui rétablira l'égalité des chances et offrira à chacun les mêmes opportunités professionnelles et personnelles afin de profiter du progrès technologique. Car nous sommes parfois victimes d'une illusion numérique qui nous fait croire que nous fonctionnons dans une société ouverte, mais en réalité, la surveillance de masse aussi bien au titre commercial que pour des raisons de sécurité nationale, met en péril notre vie privée.

L'éducation au numérique doit inclure les moyens de protection mis à la portée de chaque individu. Le monde se développe à plusieurs vitesses : une partie de la population souffre de la fracture numérique, l'autre pense déjà comment préparer techniquement et éthiquement l'expansion de la robotique. Il est urgent d'inclure les personnes concernées dans ce type de débat, mais aussi dans tous les sujets qui touchent à l'espace public. Si on veut combattre le populisme, l'écart entre les élites et le reste de la population doit diminuer. Pour ce faire, il faut commencer par la base, les couches sociales les plus défavorisées. Il est clair qu'un État ne peut fonctionner efficacement que lorsque la société tout entière est unie dans une action commune et quand tous ses individus auront droit à une vie digne. Il faut donc des lieux de débats démocratiques où les personnes concernées puissent se saisir des questions à l'évidence techniques mais dont les enjeux politiques concernent tout le monde.

Pendant cette session, la Conférence des OING a adopté la <u>recommandation concernant la surveillance des avocats et la nécessité de normes garantissant le secret professionnel.</u> Dans son exposé des motifs, ce document, initié par le Conseil des Barreaux Européen, met en exergue l'atteinte que porte la surveillance de masse au droit à la confidentialité des conversations entre les avocats et leurs clients. Ce texte rappelle également qu'il est

toujours indispensable que toute activité de surveillance demandée par des gouvernements soit règlementée, contrôlée par des autorités judiciaires indépendantes. La Conférence des OING demande au Comité des Ministres d'élaborer et d'adopter des documents spécifiques sur la protection du secret professionnel ou de *legal professionnal privilege* dans certains types de métiers. J'espère que cette recommandation constituera une source d'inspiration pour vos travaux futurs dans ce domaine.

Lors de cette session d'hiver, nous avons également organisé un side event au sujet de la régulation de l'activité des multinationales pour un meilleur respect des droits de l'homme et du développement local. Cet événement se situe dans le suivi de la Recommandation du Comité des Ministres sur les droits de l'homme et les entreprises. Je remercie l'Ambassadeur de Saint Marin, Président du Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme du Comité des Ministres d'avoir contribué activement au contenu de cet événement. Le side event a réuni des représentants de l'Assemblée parlementaire, des juristes, des ONG qui mènent des actions et des initiatives spécifiques pour s'opposer aux atteintes aux droits et aux libertés et à l'exploitation des individus et des communautés par les entreprises nationales et multinationales. La prévention de tout abus peut se faire seulement en renforçant la transparence et les mécanismes de responsabilité dans le monde des entreprises. Ces entreprises doivent adopter une attitude et un plan de vigilance, même si cela peut être vu par certains comme une atteinte disproportionnée à la compétitivité des entreprises et à leur attractivité économique. Une condition de base sera de vérifier si les entreprises ainsi que les filiales subordonnées économiquement aux entreprises établies dans d'autres pays, respectent les conventions de l'Organisation Internationale de Travail. La Conférence des OING va donner plusieurs suites à ce side event, en collaboration avec l'Institut danois des droits de l'Homme, et si possible l'European Network for National Human Rights Institution et European Coalition of Corporate Justice.

D'une manière plus transversale, il est nécessaire que le Conseil de l'Europe mette en place un suivi de la mise en place de cette recommandation au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe. Un suivi qui permet de mesurer les obstacles, les difficultés et les accomplissements dans la mise en œuvre des droits de l'Homme par le monde des entreprises. Un tel suivi ne peut pas, bien évidemment, se faire sans le partenariat avec les entreprises.

Durant la session d'hiver, nous avons également présenté trois rapports de visites, relatifs à la participation des ONG au processus décisionnel en Pologne, en Roumanie et en Allemagne. Je remercie les Ambassadeurs de ces trois pays d'avoir contribué au débat avec les OING et les ONG nationales qui ont accepté notre invitation. Je vous invite fortement à lire ces rapports qui constituent une photographie parfois très sensible, mais jamais en noir et blanc, de ce que vivent les ONG dans les pays visités, quelles sont les pratiques de participation qu'on devrait privilégier, quelles sont celles qui engagent le dialogue et celles qui ne donnent aucun effet constructif et ne servent qu'à montrer qu'un processus de consultations publiques a été ouvert. A travers la marginalisation vécue par certaines ONG, on voit les thématiques qui ne sont pas suffisamment prises en compte par les politiques publiques. Bien évidemment, cela a un impact sur l'accès aux subventions publiques et privées. La transparence des dépenses publiques est nécessaire pour tout Etat de droit, mais il n'y a aucune raison pour que cette transparence soit exigée seulement des ONG et surtout lorsqu'elles reçoivent des subventions étrangères. Si les mesures de contrôle se concentrent sur ces ONG et ces fonds, cela atteint, entre autres, au droit à la

non-discrimination. La situation empire dans certains pays où ce ne sont pas seulement les ONG qui perçoivent les subventions étrangères qui subissent des pressions, mais aussi les ONG qui font tout simplement partie d'une fédération ou d'une ONG internationales.

Pendant cette session, nous avons adopté une <u>résolution sur la protection de la liberté</u> d'association et d'expression en Turquie pendant l'état d'urgence. Ce texte suit la <u>rencontre</u> avec des ONG turques, basées en Turquie, qui a eu lieu au Conseil de l'Europe le 1^{er} et le 2 décembre. Il constitue une feuille de route pour les actions de la Conférence des OING en direction de la société civile en Turquie. Nous souhaitons nous y rendre très prochainement. En plus, en 2017, nous souhaitons réaliser des visites en Irlande, en Estonie et en Serbie. Je remercie les Ambassadeurs d'Irlande et de Serbie pour les dernières rencontres préparatoires. Demain, j'aurai un grand plaisir à 'échanger avec l'Ambassadeur de la Turquie et au début du mois de mars avec l'Ambassadeur de l'Estonie.

Je voudrais également vous informer que pendant la session d'hiver, je me suis entretenue avec le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en ce qui concerne les allégations liées à la corruption. Ma lettre au Président est publiée sur notre site. A ce sujet, je tiens à souligner qu'il est extrêmement important d'avoir des mécanismes efficaces de lutte contre la corruption. Moi-même, je me suis engagée à revoir les régulations internes de la Conférence des OING pour la protéger contre des telles atteintes. A ce sujet, nous avons sollicité le <u>GRECO</u> pour ses conseils et recommandations.

Lors de sa plénière, la Conférence a adopté sa <u>feuille de route sur la migration</u>. C'est un document d'orientation pour la Conférence dans son ensemble et pour les OING avec le statut participatif. Un point mérite davantage votre attention. Il s'agit de ce qu'on appelle communément le délit de solidarité. La Conférence s'engage à soutenir politiquement les ONG et toutes personnes qui aident les migrants et à les défendre contre toute atteinte à leur liberté d'exercer leur action humanitaire d'accueil. Entre autres, cette question va être mise au travail le 1^{er} juin lors de la conférence que nous organisons au Conseil de l'Europe en collaboration avec l'Institut pour la coopération transfrontalière, située à Kehl en Allemagne et l'Association EUROPA (Entretiens Universitaires Réguliers pour l'Administration en Europe).

Egalement en 2017, le 10 octobre, lors de la journée internationale contre la peine de mort, j'aurai un grand plaisir à vous inviter à participer au débat consacré au principe du non-retour de la peine de mort au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe et à la nécessité d'agir contre la torture.

Lorsque je pense aux milliers d'Européens qui manifestent dans les rues aujourd'hui, aux mouvements de désobéissance civile qui s'installent, je comprends que le plus grand drame de la démocratie d'aujourd'hui est sa surdité politique et la narration qui divise le monde entre «nous » et « eux ». L'objectif sous-jacent de cette narration est de protéger le statu quo plutôt que de travailler ensemble pour trouver de nouvelles solutions. La politique post-vérité tue la vérité et, à l'occasion, la raison.. Cependant, on constate qu'aujourd'hui, pour lutter contre le populisme, la vérité et la raison ne suffisent plus. La société civile dans les rues, peu importe si elle manifeste contre la corruption, pour la protection des droits des femmes ou pour l'Etat de droit, montre que l'exercice de la démocratie basée sur un oui ou un non exprimés pendant le vote ne suffit plus.

C'est entre autres pour cela que le contenu des lignes directrices relatives à la participation civile au processus de prise de décisions politiques, qui sont actuellement en préparation au sein du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance du Conseil de l'Europe et qui vous seront présentées après l'adoption par ce comité, est si important. La Conférence des OING prend une part active dans la préparation de ces lignes et attend avec 'impatience votre décision finale. Car nous souhaitons que le Conseil de l'Europe adopte un document précurseur, innovant, donnant envie aux ONG de s'investir à vos côtés dans la construction démocratique de chaque pays. L'envie de s'investir viendra lorsque la réalisation finale sera à la hauteur d'une politique pleinement inclusive et participative qui réduira l'écart et établira les dialogues et l'échange d'expertises entre les élites politiques et le reste de la population.

Je vous remercie pour votre attention

Anna Rurka Présidente de la Conférence des OING